



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

**INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS
DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 17 DÉCEMBRE 2025**

Prenez avis qu'exceptionnellement, le conseil municipal siégera à 19 h le 17 décembre 2025, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, lors d'une séance extraordinaire portant notamment sur l'autorisation de signature de conventions en lien avec le Manoir Rouville-Campbell, à la révision de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec, l'adoption du Règlement numéro 1375 décrétant les taux de taxes foncières générales et spéciales et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2026 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, l'adoption du Règlement numéro 1374 établissant la tarification des services municipaux pour l'année 2026 ainsi qu'à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 1130 relatif à la vidange des installations septiques.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 16 décembre 2025

(S) Anne-Marie Piérard

M^e ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE